

PAGE 8/9

Un nouveau visage
pour l'allée de Laure
et ses alentours

PAGE 15

Interview du Maire
Christian Amiraty

PAGE 24/25

Semaine bleue
Une première
réussie

PAGE 38/39

Sports :
Pluie de médailles

PAGE 13/18

**LE TUNNEL
DU ROVE**

Un peu
d'histoire...

LOU VIVOURNET

Le magazine municipal de Gignac-la-Nerthe - Printemps 2023 - n°50

NUMERO
50
LOU VIVOURNET



P.10/11
NOUVEAUX
COMMERCES



P.4/7
ACTUALITÉS



P.28/29
ENVIRONNEMENT



P.32/33
SPORTS



P.13/18
DOSSIER TUNNEL
DU ROVE



P.19
URBANISME



P.20/23
ÉDUCATION,
ENFANCE,
JEUNESSE



P.24/27
SENIORS



P.40
HISTOIRE D'ICI



Lou Vivournet

Directeur de la publication : Christian Amiraty
Rédaction : Loïc Taniou, Erin Da Silva, Michel Méténier, Marcus Tina
Graphisme et conception maquette :
Léonardo Communication – 06 18 72 61 12
Photographies : Loïc Taniou, Coca, Séverine Braca,
Julie Mayol, Erin Da Silva, Marcus Tina et Xdr
Contact : Service Communication 04 42 31 13 13
Imprimerie : Riccobono Dépôt légal à parution





Chères Gignacaises, chers Gignacais,

EDITO

Créé à ma demande en 2009, Lou Vivournet, dont le nom signifie "Le vif", "L'éveillé" en provençal, est notre magazine d'informations municipales. Il arrive aujourd'hui à son 50ème numéro. Un numéro anniversaire dont je suis très heureux d'en faire l'édito. Cela à plus d'un titre !

J'avais souhaité ce magazine, moderne, aux contenus réellement informatifs et illustrés par de belles photographies retraçant la vie si riche et si belle de notre commune. Et je pense que l'objectif est atteint. Lou Vivournet épouse aujourd'hui sa 3ème maquette pour rester toujours actif et moderne. Notre magazine d'informations, offre à chacune de ses éditions, des éclairages précis sur les projets portés par la commune et ses partenaires publics (État, Conseil Départemental 13, Métropole Aix-Marseille Provence, Région Sud...). Il rend aussi hommage aux initiatives menées par nos services publics nombreux et particulièrement investis dans leur missions, et aussi à notre tissu associatif, si actif et si créatif, parmi lesquels résident de belles pépites, tant au niveau des résultats sportifs que des initiatives culturelles. Sans oublier, quelques portraits de nos Gignacais(es), apparaissant ici et là au fil des pages et témoignant de tout le savoir-faire de nos habitants.

Que de chemin parcouru depuis, de personnes rencontrées, de visages croisés, que d'aventures et de moments partagés entre projets, réunions publiques, rencontres de quartiers, tête-à-tête. Que d'inquiétudes et d'incertitudes aussi abordées comme les baisses des dotations de l'Etat, la loi SRU si contraignante et récemment l'épisode difficile du tunnel du Rove...

... L'aventure est belle et reste belle ! Et continue de s'écrire...

Lorsque nous avons vu nos jeunes, aussi bien dans les écoles primaires qu'au collège, se révéler être de grands lecteurs de notre magazine, nous avons souhaité leur proposer un journal particulièrement dédié à leurs âges et à leurs préoccupations... Le P'tit Vivournet, dont nous venons de fêter le 5ème numéro au mois de décembre, était né !
Souhaitons-lui le même avenir !

Christian Amiraty
votre dévoué maire



4•5

ACTUALITES · LE MAGAZINE DE GIGNAC



Une réalisation Gignacaise récompensée par un Grand Prix

Organisé par la revue d'a, le Prix d'architecture est devenu le plus important et le plus respecté des prix d'architecture en France.

Pour sa quatrième édition, le jury a voulu montrer que si l'excellence architecturale s'exprimait dans de prestigieuses opérations comme la restructuration de la Bibliothèque Nationale de France, elle pouvait aussi advenir jusque dans les plus petites communes de France avec des budgets extrêmement modestes. L'immeuble situé en entrée de ville, du côté de Laure, au lieu dit, les "Jardins d'Auguste" en est précisément un bon exemple. Construit en pierres massives, style pierre de Rognes, le bâtiment regroupe huit logements sociaux sur une hauteur de R+2. Il a été réalisé par le jeune architecte, Régis Roudil, qui a créé son agence en 2013 à Aix-en-Provence.

Toute la Métropole dans ma poche !

"Ma Métropole dans ma poche" est une application mise en place par la Métropole Aix Marseille Provence qui est téléchargeable gratuitement sur tous les stores (Android et iOS). Très utile et facile d'accès, elle propose les services liés à la Métropole sous forme de briques : gestion des déchets (enlèvement gratuit des encombrants, demande de bacs à ordures, demande de composteurs), signaler un incident (voirie, éclairage public, dépôts sauvages), mobilité, horaires de bus, guide du tri, horaires piscines, actus métropolitaines...

N'hésitez pas à télécharger dès à présent l'application "Ma métropole dans ma poche"



Bientôt 16 ans ?

Pensez au recensement militaire ou citoyen

Tout Français (homme ou femme) qui atteint l'âge de 16 ans, doit se faire recenser auprès de sa mairie. Cela avant le dernier jour du 3^e mois qui suit l'anniversaire. Cette formalité est obligatoire pour se présenter aux concours et examens (baccalauréat, permis de conduire...).

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

GUICHET UNIQUE – SERVICE POPULATION

École Jules Ferry – avenue Camille Pelletan - Accueil du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h - le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h - Téléphone. : 04 42 77 00 06
Courriel : guichet.unique@mairie-gignacalanerthe.fr

La demande de reconnaissance de catastrophe naturelle pour l'année 2022 a été faite

Réponse des services de l'Etat : courant Août 2023.

Si l'état de catastrophe naturelle est bien pris en compte, les administrés auront alors un délai de 10 jours, à partir de la date d'édition de l'arrêté pour le communiquer à leurs assurances.

Ce délai est extrêmement court mais cela ne dépend pas de la ville. Cependant, les Services techniques seront en charge de contacter les personnes recensées afin de leur transmettre l'arrêté « favorable » au plus vite.

Donc, si vous êtes potentiellement victime de désordres liés à la sécheresse, n'hésitez pas à vous faire connaître, dès à présent, auprès des Services techniques pour être bien recensés sur leur registre et qu'ils puissent vous recontacter facilement dès réception de l'arrêté préfectoral afin que vous ne passiez pas au travers du délai imposé par les assurances (10 jours).

Tél. 04 42 09 19 00



Une Réserve Communale de Sécurité Civile volontaire



La réserve communale de sécurité civile, prend une nouvelle dimension avec une nouvelle équipe principalement organisée autour de trois piliers : Alain Cordoliani, Alain Sittler et Bruno Tamburini. "Nous avons des équipements vestimentaires adaptés et différents matériels liés à la protection et la sauvegarde des citoyens, souligne Alain Cordoliani, conseiller municipal, délégué à la Sécurité Civile, au Plan communal de sauvegarde et à la Réserve Communale de Sécurité Civile. Nous avons aussi un véhicule 4x4 doté d'une réserve d'eau de 700 L nous

permettant des patrouilles régulières dans les collines pour rester vigilants et même d'alimenter l'été des points d'eau pour animaux afin de préserver la faune lors de sécheresses. L'hiver, notre véhicule est spécifiquement équipé d'un kit hydraulique de pompage pour évacuer les trop pleins d'eau lors d'inondations."

Vous êtes âgé de plus de 18 ans, disponible pour vous investir bénévolement dans des missions de sécurité civile au service de votre commune ? **Engagez-vous auprès de La Réserve Communale de Sécurité Civile**

Contacts :

**Alain Cordoliani. Tél : 06 19 21 04 92
alaincordoliani@sfr.fr**





Une aide en informatique pour vos démarches administratives

Vous devez renouveler votre passeport, votre carte nationale d'identité ou encore entamer des démarches concernant votre véhicule...

Pour tous ces actes administratifs, vous devez obligatoirement faire une demande préalable sur le site Internet (ANTS) du Ministère de l'Intérieur.

Si vous rencontrez des difficultés, nous pouvons vous aider. Les démarches sont réalisées pour vous par un agent de la collectivité. Le Service Population – Guichet Unique avec la participation de la Bibliothèque Yvan Audouard, propose un accompagnement spécifique sur rendez-vous.

Auparavant, vous devez avoir un compte AMELI ou un compte IMPOTS.GOUV pour pouvoir accéder de manière sécurisée au site de l'ANTS par le biais de FRANCECONNECT.

Nous pouvons vous aider à créer un de ces comptes si nécessaire. Pour cela, il vous faut vous munir de votre carte vitale, d'un téléphone portable (pour recevoir un code d'accès par sms) et d'une adresse mail valide pour AMELI ; ou pour les IMPOTS, le dernier avis d'imposition sur les revenus, l'avis déclaratif et toujours une adresse mail valide ainsi qu'un téléphone portable (pour recevoir un code d'accès par sms).

Bibliothèque Yvan Audouard
Rue Vincent Van Gogh,
tous les mardis et les jeudis après-midi
seulement sur rendez-vous.
Contact : 04 42 77 00 13



Profession : Ecrivain public !

Danielle Pascual-Riso, qui anime l'association Le Jardin des Mots, est écrivain public et peut vous aider dans les démarches qui nécessitent de l'écrit. Elle peut vous accompagner dans la rédaction de courriers administratifs, mais aussi pour des CV, des lettres de motivation, des mémoires de fin d'études sans oublier des écrits plus ludiques comme des discours pour un départ à la retraite, un hommage, le récit d'une vie...

L'écrivain public apporte son aide à tous ceux qui ne se sentent pas à l'aise dans la rédaction de courriers, de textes ou de demandes écrites diverses.

Tél. 06 18 09 34 29
danycanada02@gmail.com

Un nouveau visage pour l'allée de Laure et ses alentours

De nombreuses voiries au hameau de Laure, côté place de Laure et ses alentours, ont fait récemment l'objet d'aménagements qualitatifs. Allée de Laure, Place de Laure, Chemin du Vignon, Chemin du Billard et la sortie sur l'Avenue Georges Pompidou au niveau du carrefour Vignon/Bosquet (RD568) ont ainsi connu une remise à neuf de leur voirie avec la pose de nouveaux enrobés et des cheminements offrant une plus grande sécurité pour les piétons.

Chemin du Vignon, à proximité de l'école en construction, un petit parking paysager est en cours de réalisation.

Enfin, en contrebas du chemin du Billard, un aménagement paysager avec la plantation d'un bel olivier et autres arbustes a été réalisé devant le lotissement "Les Jardins de Laure".

Tous ces travaux ont été réalisés par les services de la Métropole en coordination avec les services de la ville.





Nouveau look pour le Gymnase de la République et ses locaux associatifs !

Cet automne, le gymnase de la République et les locaux associatifs attenants ont été profondément rénovés. La toiture des locaux associatifs a été changée, les anciens murs ont révélé leurs vieilles pierres après un travail de décaissage et de mise en valeur, des poutres en métal ont été installées. Les locaux sont

sont ainsi beaucoup plus esthétiques et fonctionnels. Côté gymnase, le parquet a été intégralement remis à neuf grâce à un ponçage et une vitrification, ce qui améliore les conditions de pratiques sportives. Une amélioration du système chauffage est à l'étude.



Extension du cimetière Loubatier avec rénovation de son réseau d'eau

Ce projet consistera à créer une extension du cimetière existant avec la création de cheminements piétonniers, d'aménagements paysagers et une reprise intégrale du réseau d'eau de l'ancienne partie du cimetière. Le parking existant ayant été fortement endommagé par les racines des pins sera remis à neuf.

Les travaux sont prévus pour le printemps 2023 pour une durée de 5 à 6 mois...

SERVICES TECHNIQUES

Accueil du public

Lundi, Mardi, Mercredi
et Jeudi : 8h-12h/13h45-17h
Vendredi : 8h-12h/13h-16h
Tel. 04 42 09 19 00

SERVICE URBANISME

Accueil du public

Lundi, Mercredi
et Vendredi de 8h30 à 12h
Tel. 04 42 09 36 08

ADRESSE

1, Avenue Fortunès

L'accueil téléphonique
du service urbanisme
est ouvert tous les jours
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h

Ces travaux sont co-financés par le Conseil Départemental 13 et/ou la Métropole Aix Marseille Provence suivant leurs domaines de compétences



Une auto-école vient d'ouvrir à Gignac



Nouveaux commerçants

Depuis le 5 décembre, Antoine PUTERI a ouvert les portes de son auto-école dénommée Gignac Conduite et située au bas de la rue de la République, en face de la Maison du vétérinaire. L'auto-école qui est proche du Lycée St-Louis et du Collège le Petit Prince, peut préparer les jeunes adolescents au permis suivant plusieurs formations : permis B en apprentissage anticipé de la conduite (à partir de 15 ans), conduite accompagnée, permis AM dès l'âge de 14 ans. Le code de la route s'apprend bien entendu en salle ou sur internet. L'auto-école propose aussi des remises à niveau. Antoine PUTERI tient à souligner qu'il veut transmettre les bons enseignements avec beaucoup de pédagogie à chaque élève afin qu'il puisse réussir dès le premier passage de l'examen !

Gignac Conduite / 131 Avenue de la République - Tél. 06 30 81 70 14
gignacconduite@outlook.fr



Coiffure et barbe au poil !

Nancy Scardina, qui tient un salon de coiffure nommé « Création coiffure » aux Granettes depuis de nombreuses années, vient d'y adjoindre en début d'année un nouvel espace dédié à la barbe (barbe express, barbe sculptée, coloration, coupe homme, mèches...).

Création Coiffure
1, impasse des champs. Tél. 06 47 10 54 25





De nouveaux propriétaires aux Salons de Laure

Depuis le 2 août 2022, Sandra et son associé Guillaume ont repris Les Salons de Laure, une salle de réception chaleureuse d'une capacité d'accueil allant jusqu'à 250 convives avec un extérieur proposant un espace apéritif/cocktail afin de profiter des beaux jours, avec en plus, une jolie piscine ! Des espaces festifs où peuvent être organisés des événements comme des mariages, des fêtes, des repas associatifs... Un service traiteur vous est également proposé pour vos mariages et anniversaires, cocktails, réunions d'entreprise, baptêmes ... aussi bien le midi que le soir.

**Les Salons de Laure - Quartier des Aiguilles, Route d'Ensues - contact@lessalonsdelaure.fr
Tél. 06 62 60 58 12**



LES TROPHÉES DU CRÉATEUR ÉDITION 2022 EN CHIFFRES

- 104 candidatures
- 68,5 % de femmes
et 31,5 % d'hommes
- 75 % d'entreprises déjà créées
et 25 % de porteurs de projet
- 11 communes représentées
- 41 jurys mobilisés

Les trophées du créateur, une réussite !

Chaque année, la ville de Châteauneuf-les-Martigues organise les Trophées du créateur d'entreprise 2022. Un concours qui a pour but de distinguer et de valoriser les projets les plus prometteurs de créateurs d'entreprise de moins de 3 ans d'existence présents sur la Côte Bleue et le pays de Martigues. Plusieurs prix sont ainsi attribués suivant différentes catégories. Pour sa 5ème édition, deux jeunes Gignacais, Rhabira et Gilles Degioani, ont remporté le prix "Créateur Entreprise" avec leur hôtel-restaurant du Domaine de la Nerthe récemment ouvert. Ce couple d'entrepreneurs passionnés et motivés a fait le pari un peu fou de donner une seconde vie au domaine de la Nerthe. Un site magnifique qui dispose d'une bastide totalement rénovée dotée d'un hôtel de 13 chambres, d'un restaurant, d'une salle de séminaire et autour d'elle, un grand parc classé qui dispose d'une piscine et de beaux extérieurs. Dix neuf emplois ont été créés depuis l'ouverture de l'établissement.

Grâce à ce prix, les dirigeants du Domaine de la Nerthe ont gagné une semaine de formation en management !

**Le domaine de la Nerthe / horaires : Mardi au Samedi de 12h à 15h et de 19h à 22h et le Dimanche de 12h à 15h
1105 Av. François Mitterrand**

Epicurvins vient d'ouvrir



Epicurvins est une cave à vins, spiritueux, bières et autres spécialités et produits apéritifs. Elle est située avenue Lino Ventura, sur l'espace commercial dénommé "Les Faubourgs des Florides" où elle voisine la pâtisserie-restaurant "The Five" ou encore l'épicerie "La Juste Mesure". Forte de plus de 350 références, votre caviste vous conseillera chaleureusement. Réceptions, after-works, cadeaux de fin d'année ou autres, différents coffrets "vins et spiritueux" ou encore une prestation œnologique peuvent vous être également proposés.

**Epicurvins – 1390, avenue Lino Ventura. - Tél. 04 42 79 03 11
gignac@epicurvins.com**



Un gignacais loin d'être au creux de la vague !

Dans son atelier de Gignac-la-Nerthe, à l'abri des regards, cet artisan perpétue une tradition presque disparue : celle de fabriquer des planches de surf entièrement faites à la main. Rencontre.

Tel un boulanger qui façonne sa pâte pour préparer son pain, Nicolas Bartolomeï, lui, travaille plutôt son pain de mousse. Celui qu'il a reçu pour donner vie après plusieurs étapes à ce que l'on appelle dans le milieu du surf : un "shortboard", un "longboard" ou encore un "fish". Des termes anglophones et barbares pour certains mais qui pour d'autres, au contraire, résonnent comme de doux noms évocateurs, car on parle bien là de planches de surf. Et dans ce domaine, Nicolas est un irréductible. Dans son atelier attenant à sa maison, il est comme on dit dans le jargon un "shaper". Nicolas reste un puriste. Il ponce, enduit et façonne ces pains de mousse, qu'il reçoit bruts, pour créer des planches faites sur mesure pour ses clients.

Nicolas Bartolomeï
www.espsurfboard.com
 ou : Tél. 06 20 85 29 66

Doctor Greg, une réparation faite aussi maison

Depuis quelques mois, afin de développer encore plus sa pratique et permettre de répondre aux demandes des clients, Nicolas Bartolomeï travaille avec Kevin, un autre artisan pas comme les autres. Ébéniste de formation et chercheur de vagues, il a créé le concept Doctor Greg. Un lieu où le public peut venir faire réparer tous types de planches. Surf, kitesurf, windsurf, stand-up paddle... à des prix très raisonnables.

Infos Doctor Greg, surf repair.
doctorgregsurf@gmail.com
 Tél. 06 21 88 07 11

22 mètres de large

Le

15,40 mètres de haut

tunnel

4 mètres de profondeur

7266 mètres de long

du

18 mètres de gabarit de navigation

Rhône

Toujours dans le Guinness
des records, le canal de jonction
de Marseille au Rhône reste
le plus grand canal souterrain
maritime du monde !



Le Tunnel du Rove : entre actualités récentes et aspects patrimoniaux !

Comme vous le savez certainement, la ville de Gignac-la-Nerthe a connu, cet été 2022, des mouvements de sol qui ont impacté plusieurs bâtiments publics et habitations de particuliers autour de la Mairie. L'Hôtel de ville, par exemple, a présenté fin juillet plusieurs symptômes inquiétants avec des portes ne fermant plus, des murs qui se fendaient, un plancher qui s'affaissait... Un peu plus loin, la "grange" qui jouxte l'Hôtel de ville a présenté deux fissures importantes, l'église a été aussi touchée par des désordres structuraux ainsi que quelques habitations voisines. Ces phénomènes commencés, fin juillet, se sont aggravés mi-septembre. Comme ces désordres étaient situés sur l'emprise dite du tunnel du Rove (un périmètre fortement contraint en matière d'urbanisme et sous surveillance depuis l'effondrement d'une partie du canal maritime souterrain survenu en 1963 sur la commune) l'inquiétude était de rigueur. L'origine des désordres était-elle liée à des retraits gonflements d'argile ou pire à des fragilités du vieil ouvrage souterrain menaçant à nouveau la commune ?

Face à ces questions liées à la sécurité d'agents municipaux et d'habitants, le Maire a mis en place, le 15 septembre, une cellule de crise, déclenché le Plan Communal de Sauvegarde et institué un périmètre de sécurité de 80 mètres autour de la Mairie. Les services municipaux (Mairie, CCAS, Guichet unique et service population) et l'école élémentaire Célestin Arigon ont dû être déménagés, plusieurs familles relogées. La grange et l'église ont été quand à elles fermées. Le temps que les études des sols et de la structure du tunnel soient réalisées.

A la mi-décembre, les premières conclusions rendues étaient positives. Les examens des sols et de l'ensemble du tunnel concluaient qu'il n'y avait pas de danger immédiat d'effondrement. Cependant, la vétusté du tunnel du Rove, son défaut de suivi et d'entretien, la nature des sols plutôt marneux, nécessitent des examens sur le long cours et une vigilance régulière.





"Malgré de premières réponses positives,

la question de l'avenir du tunnel reste toujours sur la table !"

Christian Amiraty, Maire de Gignac-la Nerthe

Les premiers résultats des études ont été livrés mi-décembre. Que pouvez-vous nous en dire ?

"Tout d'abord, ces études ont pris du temps, beaucoup de temps malheureusement, mais nous ne pouvions pas faire mieux. Il fallait travailler avec les services de l'Etat comme le CETU (Centre d'études des tunnels), la Sous-Préfecture, trouver les organismes pour mener des examens complexes... Après plusieurs centaines de milliers d'euros mobilisés par l'Etat pour les études et les nombreux examens, les experts, la Préfecture et nous-mêmes avons conclu qu'il n'y avait pas de danger "immédiat" d'effondrement. Un phénomène de retrait et gonflement des argiles serait à l'origine des fissures survenues dans des bâtiments administratifs et des habitations. Un état de catastrophe naturelle a été demandé à la Préfecture. Si le risque d'écroulement immédiat du tunnel est éloigné, l'ouvrage souffre toujours d'un manque important de suivi et d'entretien. Ce sujet reste donc bien toujours d'actualité."

Des conclusions plutôt rassurantes. Qu'ont-elles permis ?

"Face à ses premières conclusions rassurantes et tandis que les services municipaux ont réintégré l'Hôtel de Ville, après quelques travaux de rafraîchissement réalisés, les familles éloignées un temps pour risque d'effondrement du tunnel ont pu revenir et passer Noël chez elles. Nous nous en réjouissons. Je sais cependant et je n'oublie pas, que celles-ci ont vécu des moments difficiles et je les remercie de l'état d'esprit courageux et digne dont elles ont fait preuve devant cette épreuve que représente le départ forcé de son lieu d'habitation. Je n'ai cependant aucun regret à avoir pris des mesures aussi contraignantes, il en allait de la protection des populations et des agents. Je sais que le principe de précaution est toujours critiqué, caricaturé, apparaissant excessif lorsque tout se passe bien. Dans le cas contraire, lorsque ce principe de précaution n'est pas pris, le peuple porte sur le bûcher, et sans procès, celles et ceux qu'il désigne comme coupables d'un drame survenu sans l'avoir anticipé. Il était de mon devoir de ne prendre aucun risque lorsqu'il s'agit de vie humaine."

Aujourd'hui, qu'en est-il ?

Depuis de nombreuses années, et aujourd'hui encore, il est évoqué la réouverture à la courantologie du tunnel du Rove. Je le dis depuis des années, et je le redis, il y a deux priorités. La première est de mieux suivre la potentielle évolution physique de cet ouvrage. A ce titre, j'ai obtenu à l'automne, toute une série d'études qui n'avaient jamais été réalisées de manière aussi poussée. La seconde est de trouver un véritable avenir pour ce magnifique ouvrage. De nombreuses pistes de réflexion sont à l'étude, bien au-delà, d'une simple réouverture à la courantologie.

Et demain ?

Pour se souvenir qu'il y aura bientôt 60 ans - un 16 juin 1963 exactement - que le tunnel s'est effondré à Gignac-la-Nerthe du côté du parcours de santé, je vous propose de commémorer cet événement tragique dans la vie de notre tunnel, le vendredi 16 juin 2023, par une grande exposition en plein-air et un pique-nique citoyen aux alentours du lieu de l'effondrement. Nous vous en reparlerons prochainement.



LE CANAL DE JONCTION
DE MARSEILLE AU RHÔNE

Pourquoi un canal ?

Marseille maritime mais non fluviale.

L'extension du port de Marseille est une suite d'aménagements successifs vers le nord, par la construction de bassins artificiels et de digues, du bassin de la Joliette (1844) à celui de la Madrague (1910). Les tonnages augmentent. Le port phocéén est devenu, au début du XXe siècle, le premier port français et en même temps le premier port de la Méditerranée. Mais au contraire des grandes villes françaises (Paris, Lyon, Bordeaux, Nantes, Strasbourg ...), Marseille est à 80 km d'un fleuve puissant, le Rhône, lien entre le Nord de la France, l'Europe et le Sud. Or, le principal handicap marseillais est justement de ne pas être relié de manière adaptée à la grande voie de navigation intérieure qu'est le Rhône.

Marseille veut son canal

Les pays du nord de l'Europe n'hésitent pas à investir dans les voies navigables intérieures et les canaux. Dans le même temps, l'Italie transforme Gênes en rivale de Marseille. La concurrence devient de plus en plus rude. D'autant plus que la priorité est au chemin de fer et à la route. L'aménagement du Rhône devient vital.

Projet économique ancien (les premiers plans remontent au XVIe siècle sous Louis XII !), un canal entre le port de Marseille et Arles, passant par l'étang de Berre, est relancé, encouragé par la loi du 13 mai 1878 puis par le plan Freycinet (loi du 28 juillet 1879) déclarant d'utilité publique les travaux d'amélioration du Rhône entre Lyon et la Méditerranée.

Un souhait enfin exaucé !

1878 : Les travaux d'amélioration du Rhône entre Lyon et Méditerranée sont déclarés d'utilité publique.

1903 : Le canal de jonction de Marseille au Rhône est déclaré d'utilité publique par une loi spéciale votée le 24 décembre

1903 : cadeau des Parisiens aux Marseillais (?).

25 ans d'attente ! C'est que les problèmes politiques (scandales et instabilité), économiques (crise), financiers (de 78 millions en 1879, le coût estimé est passé à 90 millions en 1903) sans compter les détracteurs du projet et la concurrence du train PLM, n'ont fait que retarder les décisions. Mais Marseille par ses élus, la Chambre de Commerce par ses représentants, le Conseil général également défendront à bout de bras et d'arguments le canal

devenu projet prioritaire de l'Etat et de Marseille.

4 juillet 1907 : le projet définitif est approuvé par décision ministérielle. La mise en adjudication par voie de concours peut commencer. Quatorze entrepreneurs ou sociétés d'entrepreneurs sont sur les rangs. C'est l'offre de Léon Chagnaud qui sera jugée la plus avantageuse, entérinée par Alexandre Millerand, ministre des Travaux Publics (18 novembre 1909).

Les hommes du canal

Formidable meneur d'hommes, Léon Chagnaud s'entoure de jeunes ingénieurs qui se forment ainsi aux nouvelles techniques de construction. Ces hommes, comme l'écrivait A. Berthonnet, « feront toute la force et l'expérience de l'entreprise jusqu'aux années 1950 ».

Les ouvriers

Pendant les dix premières années du percement, ils seront en moyenne 1500 employés sur les différents chantiers. On montera dans les années 1920, à la fin des travaux, à 3000 ouvriers, voire plus certains mois. Les corps de métiers sont nombreux : casseurs de pierres, mineurs, carriers, terrassiers, boiseurs, maçons, cartouchiers,

tailleurs de pierre, forgerons, frappeurs, conducteurs de locomotives, électriciens...

Le travail de déblaiement est partagé entre trois équipes travaillant 8 heures par jour, parcours souterrain non compris ! Les ouvriers ont le dimanche comme jour de repos hebdomadaire. Chagnaud a la réputation de bien payer. Des grèves ralentiront cependant l'avancement des travaux.

Les conditions de travail sont terribles : bruit (même si des casques à oreillettes de protection existent), poussière, obscurité, froid et chaud, eau en permanence et vigilance requise à chaque moment. Les accidents ont été fort nombreux : sans pouvoir les chiffrer avec exactitude, ils furent des centaines, voire plus, certains bénins, d'autres mortels : éboulement, explosion, écrasement sur rail, électrocution, inondation ...

Les travailleurs étrangers

Les premiers ouvriers embauchés sont des locaux. Mais, d'une part parce que le chantier au fil du creusement nécessite de plus en plus d'ouvriers, et d'autre part parce que la Première Guerre mondiale perturbe l'embauche, Chagnaud va employer, avec la bénédiction de l'Etat, une main d'œuvre étrangère qui contribuera à faire que, malgré les événements militaires, jamais le chantier ne s'arrêtera. Certains parleront d'une Internationale ouvrière puisqu'on trouvera des Espagnols, des Italiens, des Portugais plus quelques Belges, Polo-

nais et même des Suisses et quelques Chinois !

Un canal très utile

Au début des années 1960, le trafic mi-maritime mi-fluvial du canal représentait environ 3 % du trafic total du port marseillais. En 1962, ont transité 1 200 000 tonnes par le tunnel du Rove.

Le trafic fluvial marseillais (Marseille-étang de Berre) s'effectuait pour $\frac{1}{4}$ par le port de Marseille et pour les $\frac{3}{4}$ par la région de l'étang de Berre, démontrant l'importance comme entrepôt et source d'approvisionnement de l'étang.

A regarder de plus près, les chiffres nous montrent une évolution dans les marchandises transportées sur les péniches, évolution symbolique des changements économiques de Marseille et de sa région. L'agroalimentaire, industries symboles de Marseille (blés, oléagineux, sucres) mais aussi métallurgie et tuiles, qui représentent l'essentiel du frêt jusqu'au début des années 1950, disparaissent pour être remplacés par le transport d'hydrocarbures. C'est que l'étang est devenu pétrolier – même Marseille avec la raffinerie de Mourepiane.

Le dimanche était réservé au tourisme : un bateau était affrété, les Marseillais montaient à l'étang, les Marnanais descendaient à Marseille. Il arrivait parfois qu'un gramophone fasse danser les amateurs. Chasseurs et pêcheurs aussi utilisaient ce rapide moyen de transport qui en un peu plus d'une demi-heure vous faisait passer d'un

côté de la Nerthe à l'autre. Le canal fut une importante réserve de poissons, crustacés, moules... tout au long de sa courte vie. Ils furent des milliers chaque dimanche à venir taquiner le poisson. Mais tout aussi nombreux étaient ceux qui, de bonne heure, munis d'une grappe, ramassaient des seaux de moules accrochées sur les parois et de crustacés. Grâce à ses eaux poissonneuses, le canal permit de pallier la pénurie et les restrictions que connut la population pendant la Seconde Guerre mondiale. Dans les années Trente, des concours de joutes sont organisés dans les bassins de Marignane. Sport particulièrement apprécié des Marnanais : les berges étaient noires de monde !

Les inaugurations

Deuxième président de la République à venir pour une inauguration du tunnel – le premier fut le président Fallières (1906-1913) en septembre 1906 –, Raymond Poincaré est présent sur le chantier le 13 octobre 1913. Il rencontrera des ouvriers, des jeunes filles qui lui remettront un bouquet de fleurs, et inaugurera une plaque commémorative scellée dans le piédroit de la voûte, côté ouest, près de la tête Sud. Après quelques explications et un court passage aux ateliers des générateurs de lumière et de force, le premier magistrat de la République repartira sur le remorqueur Marius-Chambon.



Jour mémorable qu'une carte postale se devait d'immortaliser. Le 18 février 1916, les deux équipes viennent de faire tomber le dernier bouchon. Il n'y a plus désormais qu'une seule galerie. La jonction s'est opérée exactement à 4 700 mètres de la tête Nord et à 2 500 mètres de la tête Sud.

1916 : cela fait 5 ans que les chantiers du canal ont débuté.

1916 : la guerre que l'on croyait courte dure toujours. De février à décembre, c'est Verdun.

Mais Chagnaud n'arrête pas les travaux. Malgré les pénuries, la perte de main d'œuvre, le coût d'exploitation qui explose, le canal ne cesse d'avancer. Il devient un symbole : celui d'une France qui, malgré les difficultés, ne baisse pas les bras. Le pays se bat, résiste mais continue dans le même temps à travailler. Le canal en est le symbole, qui entre dans la politique de propagande du gouvernement, relayée par les journaux. Ce n'est pas pour rien si l'inauguration de mai 1916 est de portée nationale voire internationale !

Ca y est, le chantier est fini. La mise en eau se fait du 15 au 30 mai 1926. Les six grosses pompes de la tête Sud qui refoulaient, hors du souterrain, l'eau des sources par un débit horaire de 2 500 m³, sont arrêtées. C'est donc l'eau des nombreuses sources qui va s'accumuler dans la cuvette du canal. Les batardeaux de 90 cm d'épaisseur seront enle-

vés de juin à septembre. Les bateaux peuvent désormais traverser. Le premier convoi maritime traverse la Nerthe en août 1926.

Jour de gloire en ce 25 avril 1927 : un président de la République (le 4^e), Gaston Doumergue inaugure le canal mis en eau. C'est, à juste titre, un événement national.

Pendant les travaux et après l'inauguration, le canal fut une formidable vitrine publicitaire pour la Chambre de Commerce. Pour tout visiteur de marque était organisée une visite guidée. Outre quatre présidents de la République (Fallières en 1906, Poincaré en 1913, Millerand en 1922, Doumergue en 1927), quantités de ministres ou secrétaires d'Etat, des associations en congrès à Marseille, des ambassadeurs, des étudiants, des industriels... Et même en 1930, le futur empereur d'Ethiopie Haïlé Sélassié 1^{er} (Puissance de la Trinité).

Un ouvrage magnifique

Les têtes d'entrée du souterrain sont de grandioses portails monumentaux élaborés par l'architecte Gaston Castel (1886-1971), architecte en chef des Bouches-du-Rhône. La monumentale entrée côté route est pratiquement inchangée depuis 1927.

Conclusion : la fin ?

16 juin 1963 : dans la nuit, un effondrement se produit au lieu-dit de la Viguière, sur la commune de

Gignac-la-Nerthe : un trou de 45 mètres sur une quinzaine de mètres de large. Le canal est totalement obstrué. L'effondrement s'est produit en dehors du centre, dans une zone argilo-marneuse, la plus friable de toute la longueur du tunnel. Résultat somme toute tout à fait naturel d'un phénomène géologique parfaitement connu.

Va-t-on rouvrir la voie d'eau ? Dans un premier temps, on renforce la solidité de la voûte. Mais la question se pose bien vite : pourquoi engager des travaux au prix exorbitant alors que le port de Marseille et les autorités économiques et politiques ont déjà les yeux fixés sur Fos-sur-Mer ? Le coût de la réouverture est disproportionné par rapport à la rentabilité réelle du canal. On est à l'heure du container. C'est la fin de nos petites péniches du Rhône.

Le canal est donc abandonné (même si depuis 1963, des dizaines de millions ont déjà été investis pour renforcer les structures).

Telle l'Arlésienne, sa réouverture fait la une des journaux et de l'actualité depuis presque soixante ans. On a parlé de faire passer le train dans le canal ; on a parlé de le reboucher totalement.

On parle aujourd'hui de rétablissement de la courantologie car l'eau stagnante du côté marignanaise pose problème. On parle de « Delphinovore », projet de Guy Imbert de mettre quelques dauphins dans le canal... On parle d'inscription de l'étang de Berre au patrimoine mondial de l'UNESCO, projet dans lequel notre tunnel du Rove serait partie prenante...

Mais en septembre 2022, le canal refait la une de l'actualité : des fissures structurelles apparues sur certains bâtiments municipaux et dans certaines habitations, au cœur du village, laissent entendre que notre canal en serait la cause. Les enquêtes commencent...

Demain est un autre jour...

Michel Méténier



Une palette de couleurs pour une belle intégration des maisons et clôtures dans le paysage de la commune

De nombreux administrés viennent rencontrer l'architecte conseil du CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) lors des permanences mensuelles pour obtenir des indications sur les couleurs que l'on peut utiliser pour les façades de sa maison, les murs de clôture ou encore pour les menuiseries. A la demande de la ville, le CAUE a travaillé à l'élaboration d'une charte de couleurs propre à Gignac-la-Nerthe.

N'hésitez pas à venir rencontrer le Service Urbanisme ou l'architecte conseil du CAUE.

Permanences de l'architecte conseil du CAUE (Thomas Daragon)

Les premiers lundis de chaque mois de 14h à 17h

Sur RDV : Service urbanisme.

1, avenue des Fortunés. Tél : 04 42 09 36 08

Rappels de quelques règles pour ne pas être en infraction

Toute modification de l'aspect extérieur d'une habitation doit faire l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable ou permis de construire). Dans le cas contraire, vous vous exposez à un procès-verbal d'infraction à l'urbanisme.

Demande d'autorisation de travaux pour un ERP

Avant d'ouvrir un établissement, de commencer des travaux de construction ou d'aménagement dans un Établissement Recevant du Public (ERP), le propriétaire ou le gérant doit déposer une Autorisation de Travaux auprès du service urbanisme de la commune.

Pour tout renseignement et précision, n'hésitez pas à contacter le service urbanisme

Service Urbanisme

1, avenue des Fortunés

Accueil du public

Lundi – Mercredi – Vendredi
de 8h30 à 12h

L'accueil téléphonique du service urbanisme

Ouvert tous les jours de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h

Tél. 04 42 09 36 08

urbanisme@mairie-gignaclanerthe.fr



A l'écoute des familles !

Il existe sur la commune de nombreuses personnes ressources pour accompagner les familles dans le développement de leur enfant, mais aussi pour les aider lorsqu'elles rencontrent quelques difficultés.

Une psychologue pour le bien-être des enfants

Nathalie Bourgou est une psychologue de l'éducation nationale qui est détachée sur le secteur de Gignac-la-Nerthe, et donc dans l'ensemble des écoles élémentaires et maternelles de la commune. Elle intervient à la demande des enseignants ou des parents.

"Les psychologues de l'Éducation nationale exercent leur métier dans le respect des principes déontologiques et éthiques de la profession réglementée de psychologue. Ils mobilisent leur expertise au service de la prise en compte du développement psychologique, cognitif et social des élèves pour assurer la réussite de leur parcours scolaire. Ils apportent aux familles ainsi qu'aux équipes pédagogiques et éducatives un éclairage spécifique sur les élèves."

Ainsi, Madame Bourgou peut venir en classe observer l'enfant durant les cours afin d'envisager avec les parents et les enseignants les meilleures solutions pour le bien-être de l'enfant et sa réussite d'apprentissage. Elle peut aussi intervenir d'une manière plus générale sur le climat scolaire (interaction avec les autres enfants, harcèlement, mise en place d'un dispositif).

Sa mission : contribuer au parcours de réussite et au bien-être des élèves.

Psychologue de l'éducation nationale
Nathalie BOURGOU
nathalie.bourgou@ac-aix-marseille.fr
Tél. 07 66 09 54 70

Photos issues de l'Atelier Parents/Enfants d'Emilie Girard

Des ateliers animés par une coach certifiée pour débloquer des situations ou permettre le développement personnel des enfants

Hyacinthe Duclos, habitante de Gignac, intervient en tant que coach certifiée au "Point Écoute Familles" à Marignane, une association qui propose de nombreux services tous gratuits pour les participants (adhésion associative annuelle de 30€).

Elle y anime plusieurs ateliers comme "Je dis stop au harcèlement" à raison d'un lundi par mois, de 17h30 à 19h, s'adressant aussi bien aux collégiens qu'aux CM2.

Elle anime aussi un groupe de paroles de parents d'enfants souffrant de quelques troubles d'apprentissages "DYS" (dyslexie, dyspraxie, dysphasie... troubles de l'attention, TDA/H, hauts potentiels/précocité...) les vendredis : 24 Mars, 7 Avril, 26 Mai, 23 Juin à 18h. "Le partage en groupe permet d'offrir un soutien coopératif entre parents, explique Hyacinthe, de faire circuler expérience et idées pour améliorer la qualité de vie des enfants et de la famille."



Voici quelques exemples de sujets abordés lors des réunions : l'avant et l'après diagnostic, le rôle des parents dans la coordination médicale, la communication avec l'école, le montage des dossiers MDPH, l'équilibre entre éducation ferme et bienveillante, la gestion des devoirs, l'adaptation de nos enfants, leurs habilités sociales, leur estime de soi et leur confiance en l'avenir, leur rapport au corps, leur régulation émotionnelle...

Sa mission : vous apporter son expertise de parent de 2 garçons au trouble de la dyspraxie, de bénévole DFD & MDPH, ainsi des outils en coaching et PNL.

Contact Hyacinthe Duclos par téléphone pour toutes demandes de renseignements autour de ces actions : Tél. 06 51 52 55 49



Après-midi jeux pour les enfants et parents

La DEJES organise, dans le cadre de la semaine olympique et paralympique, une après-midi pour les enfants et les parents

**Samedi 8 avril de 14h à 17h,
au Pôle Éducatif Mandela, 1 chemin des minots.
Renseignements : Tél. 04 42 31 13 13**

Viens lire !

C'est une association qui apporte un soutien scolaire aux enfants qui en ont besoin et qui favorise aussi l'apprentissage du français.

Elle anime aussi des séances de lecture dans les écoles. Pour toutes ces activités, elle recherche des bénévoles.

Contact :

Lire et faire lire

Pierrette Temple

Tél. 06 87 43 07 64

p.temple@wanadoo.fr

Un Atelier pour des moments de partage entre parents et enfants

Émilie Girard vient d'ouvrir à Gignac-la-Nerthe un espace atelier. "C'est un lieu d'accueil pour les parents et les enfants, explique-t-elle, où je propose divers ateliers qui permettent aux parents et aux enfants de partager un moment particulier, en dehors des contraintes du quotidien."

Ces ateliers s'adressent donc aux parents qui ont des enfants en bas-âge mais aussi aux assistantes maternelles ou encore aux grands-parents qui désirent partager un moment particulier avec leurs petits-enfants.

La séance est de 10 euros par enfant et gratuit pour l'adulte accompagnant.

L'Ateliers des enfants

1 rue St-Jacques,

13180 Gignac-la-Nerthe

Tél. 06 62 24 44 93

Les trente ans du collège Le Petit Prince

C'est par un beau discours forcément illustré de rappels historiques que Michel Méténier, professeur d'histoire et de géographie au collège Le Petit Prince et historien de la ville, a introduit les cérémonies officielles liées à la célébration des 30 ans de la création du collège Le Petit Prince :

"Septembre 1992, au siècle dernier : François Mitterrand est président de la République et Jack Lang est ministre de l'Éducation nationale. Gignac, minuscule ville de Provence et de province, ne possède alors que 8782 habitants... mais son maire, Albert Cerboni, a entrepris le développement - un peu en marche forcée - de la ville. Les écoles primaires sortent de terre (...) et l'on songe dès 1983, à la construction d'un collège. Passons sur les méandres politico-économico administratifs et financiers pour arriver au grand jour : le collège ouvre ses portes par une belle journée d'automne, le jeudi 10 septembre 1992."

Comme aime à le souligner Michel Méténier : un collège, c'est en quelque sorte un grand orchestre, qui ne peut fonctionner que si tout le monde est au diapason... de la batterie (de cuisine) aux grands cors (corps enseignants, corps médical...) avec bien sûr un chef d'orchestre : le Principal (...). Aussi lorsque l'orchestre au grand complet et l'ensemble des ingrédients sont fin prêts, place à l'ouverture officielle du collège ! C'était le 10 septembre 1992 ! *"Et depuis 30 ans, vous avez été des milliers d'élèves à venir apprécier, plus ou moins, les partitions du grand orchestre. Certes, il y eut bien quelques couacs... Comment pourrait-il en être autrement dans cette petite société collégienne ? Les années sont passées et aujourd'hui, c'est la place aux souvenirs. Et, ils sont bien nombreux... Tout d'abord, il fallait un nom à ce bel établissement. Par la volonté de celui qui allait être son premier principal à savoir M. Graziani - et avec l'accord des ayant-droits - le collège prit le nom du Petit Prince. Ce cher Petit Prince qui nous a ouvert la voie : Droit devant, disait-il, on ne peut pas aller bien loin. Alors j'espère que vous avez navigué, zigzagué, bifurqué, pris le maximum de chemins de traverse pour aller le plus loin possible. Mais vous voyez, vous êtes quand même cet après-midi de retour au Petit Prince."*

Effectivement, l'assemblée est grande. On y retrouve de nombreux anciens principaux et adjoints, personnel d'entretien et d'exploitation du



site, sans oublier les anciens élèves venus pour une belle journée, un brin nostalgique, de retrouvailles, de redécouvertes de lieux, de souvenirs... Ces propos joyeux passés, quelques mètres sur le côté, on s'affaire à planter un arbre pour immortaliser l'évènement et, aux alentours, une petite plaque commémorative est rapidement dévoilée. Quelques mètres en contrebas, une petite chorale constituée d'élèves du collège commence à chanter, placée comme d'habitude, sous la direction de Mme Christine Agappé, professeur de musique... Une chanson intitulée "cette année-là" aux paroles forcément détournées pour l'occasion.

Puis, une fois la cérémonie officielle achevée, direction les salles de classes du collège, ses longs couloirs, son petit patio plein-air, son grand hall pour y retrouver par-ci, par-là, différentes animations pour célébrer cet anniversaire avec un joli parterre d'invités comme des anciens élèves, professeurs, encadrants et personnels qui ont fait vivre l'établissement de fort belle manière. Un bel anniversaire !



Le Petit Prince

**Cette année-là (version Le Petit Prince)
Création faite avec les élèves de l'Atelier
de Pratique Musicale (APM)**

Cette année-là,
Il apparaît pour la première fois,
Les élèves ne le connaissent pas,
Quelle année cette année-là.
Cette année-là,
Le collège venait d'ouvrir ses portes,
Les élèves ne le supportaient pas,
Mais les parents aimaient ça.
Déjà, le collège a traversé le temps, ça fait
30 ans,
Et toi, tu voudrais pouvoir fêter ça.
Et cette année,
On a tous eu une idée très chouette,
On n'a plus que cette phrase en tête,
Pour les 30 ans c'est la fête !
J'ai découvert mon premier mon dernier
amour,
Le seul, l'unique et pour toujours le réfec-
toire
Cette année-là,
Dans le ciel passait une tempête,
Plus de toit pour les salles du deuxième,
L'année 99.
C'est là, qu'on a commencé tous les
projets du collège,
La voile, le ski, le cross et puis les voyages.
Cette année-là,
Les élèves et tout le personnel,
Lui ont donné un nom exceptionnel,
Le collège LE PETIT PRINCE !
C'était hier et aujourd'hui tout a changé,
C'est l'même collège qui ce soir s'renou-
velle encore
C'était l'année 92
C'était l'année 92
C'était l'année 92
Cette année-là !





Semaine bleue : une première édition réussie !

Du 3 au 8 octobre, la semaine bleue organisée et animée par la DEJES ainsi que le CCAS, l'association Énergies Solidarité 13, l'association de l'âge d'or a proposé un large panel d'activités pour les seniors.

La semaine a débuté par un déjeuner bleu servi au foyer restaurant de l'espace Pagnol et une après-midi récréative pour mettre en valeur les talents de nos seniors avec lectures de poèmes, chansons, saynètes de théâtre ainsi que de la danse en ligne. Le lendemain, mardi 4 octobre, des ateliers axés sur la prévention ont été proposés avec des séances de gymnastique douce assise, une initiation à la luminothérapie et des interventions du major Sanches sur les risques domestiques. Le mercredi, un accent particulier a été mis sur le lien intergénérationnel. Ainsi, les enfants du centre de loisirs ont joyeusement participé à un atelier "portrait des grands-parents" avec comme but : peindre leurs grands-parents d'après une photo d'eux en vue d'une exposition ! A 16h, les grands-parents sont venus à leur rencontre pour partager un goûter et découvrir les formidables réalisations des enfants.

Le jeudi, une conférence ainsi qu'un débat sur "les clefs du bien vieillir" a été organisée avant de laisser place à une dictée intergénérationnelle. Une dictée élaborée par Danielle, Magali et Stéphanie du Jardin des mots et lue avec grande précision et éloquence par Sylvaine, elle aussi membre actif de l'association. Et, oh surprise, plus d'une trentaine de personnes ont participé à la dictée dont de nombreux enfants de classes élémentaires. En revanche, aucun adolescent n'était présent malheureusement. Un magnifique prix, conçu par Joël Riso le fils de Danielle et fabriqué à partir d'une vieille serpe métallique, a été remis à la grande gagnante de la dictée. Cette belle semaine s'est conclue par une petite marche au grand-air, encadrée par un éducateur sportif de la ville, et un concours de cartes et de Rummikub.









L'Age d'or : des activités tout azimut

Depuis plusieurs années, le club de l'âge d'or anime un atelier théâtre avec la participation active de Christophe Favier, qui apporte aides et conseils autour de l'écriture du scénario de la pièce ainsi que dans la mise en scène. Cette année, le mercredi 28 septembre, la petite troupe de l'âge d'or a livré une belle pièce de théâtre, intitulée "Oh, coquin de sort !" mêlant chansons et petites saynètes. Un spectacle récréatif de grande qualité.

Le club de l'âge d'or propose de nombreuses manifestations pour les seniors comme des parties de bowling, lotos, fête d'halloween, sorties (médiévale...), sans oublier les animations des vendredis après-midi au foyer seniors de l'espace Pagnol.

Prochain Rendez-vous :

Loto de l'âge d'or
Dimanche 16 avril à 14 h
à l'Espace Pagnol



Un verger municipal prend racines en co

28•29

ENVIRONNEMENT · LE MAGAZINE DE GIGNAC

Armés de gants, de pelles, de pioches et surtout de beaucoup de volonté, ils sont encore nombreux du côté du Gardenlab à venir braver le froid, ce mercredi 18 janvier, pour participer toute la journée à un projet symbolique pour la commune. Parmi les présents, on peut remarquer la présence d'un groupe de jeunes, âgés de 11 à 13 ans, aux côtés du Maire, des élus, de jeunes agriculteurs installés récemment sur la commune, de représentants de la Chambre d'agriculture, des

services municipaux. Un nouveau chantier participatif où toutes les générations sont réunies et concernées. Tous participent joyeusement à la plantation de 400 arbustes au GardenLab pour donner naissance à un grand verger municipal. Parmi les essences plantées, on peut y retrouver des abricotiers, des pêchers, des poiriers, des pommiers, des figuiers, des plants de vignes ...



oal cœur de ville.

Les agriculteurs locaux et les représentants de la Chambre d'Agriculture enseignent leur savoir-faire, aux côtés d'écologues de la ville qui prennent part à une action d'utilité publique. Pédagogie et transmission sont les maîtres-mots de cette journée en plein-air. Quelques semaines auparavant, la ville avait fait venir un sourcier pour qu'il travaille avec André Villeneuve de la Chambre d'agriculture sur le choix des parcelles retenues, y mesurer l'hydrométrie pour choisir, en fonction de la nature des sols, quelle parcelle accueillera telle essence d'arbres fruitiers. Puis, le service espaces verts de la commune aidé par une entreprise spécialisée a nettoyé les parcelles

et leurs abords, en y enlevant des gravats, des grosses pierres, des cannes envahissantes. Enfin, Thibaud Beysson et Julie André, deux jeunes agriculteurs bio présents sur la commune, ont préparé les sols en labourant légèrement les terres et les alignements où seront plantés les arbustes. Rien n'a été laissé au hasard. Julie André gère les opérations et prodigue tous les conseils nécessaires. *"C'est une bonne occasion de reconnecter les enfants à la nature. Ces ateliers ont du sens et recréent du lien car les enfants repartent avec une autre vision de l'agriculture qu'ils pourront aussi reproduire chez eux, souligne la jeune agricultrice."*

Après les ateliers autour de l'huile

d'olive de Gignac auxquels les enfants ont participé, le verger contribue lui aussi à distiller pédagogie et facilitateur d'idées pour les jeunes générations. Des réalisations mises en place grâce aussi aux institutions locales. En effet, le Conseil départemental versera 84 741€ sur les 121 915€ HT prévus pour mener à bien le projet. Des chiffres derrière lesquels se cache un vrai projet de société pour faire de Gignac, encore un lieu précurseur en matière de politique environnementale





Aujourd'hui, en cœur de ville, entre le centre ancien et le hameau de Laure, ce sont 400 arbres fruitiers qui ont fait souche aux côtés des sujets déjà existants comme des cognassiers, abricotiers, mirabelliers, figuiers...

"Je vous remercie du fond du cœur, que ce soit l'ensemble des bénévoles, mais aussi Julie André sans oublier André Villeneuve qui vraiment se sont donné à fond sur cette action, a déclaré le Maire, Christian Amiraty, lors d'une petite pause pastorale à midi. Vous, toutes et tous qui depuis ce matin et bien avant pour certains, ont permis que ce projet d'implantation de 400 arbres fruitiers puisse se réaliser sur notre commune. L'ambition communale prend forme. Il faut du temps pour les politiques publiques, entre la reconquête des terres agricoles, arriver à trouver des paysans qui puissent vivre, essayer de tendre vers un équilibre économique de leur exploitation."

Une huile d'olive 100% Gignacaise, 100% naturelle, à la saveur bien particulière

Cette année, les olives et les coings étaient à cueillir plus tôt qu'à l'accoutumée. Les enfants du centre de loisirs ont commencé début octobre à récolter les coings situés dans le verger communal de la Pousaraque pour en faire de la compote qui a été servie en dessert lors d'un repas cantine.

Quelques jours plus tard, les enfants du centre de loisirs avec à leurs côtés des enfants et des parents issues de familles Gignacaises mais aussi Ukrainiennes, ont pu récolter les olives dans l'oliveraie municipale située au parcours de santé. Tous ont pu profiter d'une belle journée en plein-air qui a fait le plus grand bien.

Ils ont ainsi permis de recueillir une bien belle récolte qui a pris la route du Moulin de Château Virant à Lançon de Provence. Tous ont été conviés à visiter le moulin du Château ainsi que son petit musée. Une visite qui s'est bien entendu conclue par une dégustation de l'huile d'olive, 100% Gignacaise et 100% naturelle. Deux cents bouteilles ont ainsi été produites. Cette production est de grande qualité et possède une saveur agréable et particulière. **Vivement l'année prochaine pour de nouvelles journées de récolte !**



L'huile d'olive à Gignac

Laure de mon pere

"Laure de mon père, c'est le nom de l'appellation de l'huile d'olive que nous produisons chaque année sur notre domaine situé à Gignac-la-Nerthe, explique Jérôme Gouiran. Une appellation hommage à mon père qui était exploitant agricole, parti trop tôt à l'âge de 73 ans, sans doute victime de tous les pesticides qu'inconsciemment et mal informés les paysans utilisaient sans protection aucune à l'époque. Depuis, je me suis orienté vers une agriculture respectueuse de l'environnement."

Militaire de profession, Jérôme est également devenu exploitant agricole. Il exerce depuis maintenant neuf années et entend, certes à une moindre échelle que son père, continuer à travailler les terres familiales où poussent vignes et oliviers. Souvent, il invite les enfants de l'école maternelle de Laure sur son domaine à participer au lancement des cueillettes des olives.

Laure de mon père - lauredemonpere@gmail.com

L'huile d'olive du Mas Bleu

Au Mas Bleu, c'est aussi une transmission intergénérationnelle où les liens familiaux tiennent une place importante et le travail de la terre reste une véritable passion et un savoir-faire qui se transmet. Elle est proposée sous deux formes une AOP Aix-en-Provence tout en douceur et une huile de France bien plus ardente. Elle est issue de deux terroirs, réunissant 4 hectares d'oliviers, la Chaîne de la Nerthe à Gignac et le Plateau de l'Arbois à Velaux.

L'huile d'olive du Mas Bleu obtient régulièrement des distinctions.

Mas Bleu

6, avenue de la Côte Bleue - Tél. 04 42 30 41 40

Maison Cipolat

C'est le nom d'une autre production d'huile d'olive Gignacaise produite par Alexis Cipolat, un jeune exploitant. Ce dernier possède deux parcelles sur la commune : une de 0,6 hectares avec environ 70 arbres et une autre de 0,8 hectares avec une quarantaine de vieux oliviers, sur laquelle il va planter une soixantaine de sujets. Il est en conversion bio et vient d'obtenir le label EcoCert. Donc sa prochaine production sera bio.

alexis.cg@hotmail.fr - Tél. 06 26 52 45 35



Balle au tambourin, entre tradition et modernité

Le club de tambourin de Gignac-la-Nerthe a organisé les 12 et 13 novembre dernier son 23ème tournoi international en salle.

Pour rappel, le jeu de balle au tambourin est un sport collectif impliquant deux équipes de cinq joueurs. Si de nombreuses équipes sont présentes du côté du sud-ouest ou en Espagne, nos communes des Pennes Mirabeau et de Gignac-la-Nerthe perpétuent une certaine tradition avec des clubs qui fonctionnent bien et qui organisent chaque année plusieurs rendez-vous autour de ce sport méconnu. *"Ce fût une véritable réussite cette année ! souligne avec satisfaction, son président, Claude Can. Pourtant au départ, nous étions un peu inquiets car cette rencontre internationale a été préparée sur les chapeaux de roue en raison des inscriptions très tardives, les dernières arrivant deux semaines avant le jour J."*

De nombreux parents ont rejoint l'équipe dirigeante du club et participé activement à l'organisation. *"Merci à eux tous, ils ont fortement contribué à la réussite de ce tournoi,"* tient à souligner Claude Can.

80 matches se sont ainsi succédés sur deux gymnases de la commune, celui de la Viguière et celui de la Pousaraque. *"Tout s'est admirablement bien passé le tournoi s'est terminé par la remise des récompenses en présence de nos élus. Le club de Poussan, issue de la région Occitanie, a quasiment raflé toutes les récompenses... sauf en Série B féminine où le club de Florensac, toujours de la région Occitanie, s'est imposé. Les équipes de Gignac se sont bien battues lors de ce tournoi en catégorie homme. Nous tenons à remercier la municipalité pour toute l'aide qu'elle nous a apportée pour la réussite de ce tournoi."* Quelques semaines plus tard, en mars, le club de Gignac accueillait les finales du championnat de France de balle au tambourin.



Activités Découverte Jeunes



A l'occasion des Activités Découverte Jeunes, les adolescents Gignacais ont unis leurs coups de pinceaux pour réaliser trois fresques sur la thématique des Jeux Olympiques. Ces dernières habillent désormais les murs du gymnase de la Viguière.

Cette réalisation entre dans le cadre des actions menées autour du label Terre de jeux 2024, obtenu par la commune ayant pour but de valoriser l'activité sportive.

Une quinzaine de jeunes artistes ont participé activement à la réalisation de ces œuvres, depuis Février 2022.

La première était axée sur les Jeux Olympiques d'Hiver, la seconde propose un patchwork des différents sports présents aux JO, et la dernière, encore en cours de réalisation, promeut le label.

"Apporter sa touche personnelle, se sentir utiles et investis d'une mission, révéler ses talents"... autant d'objectifs qui motivent nos jeunes sur ce projet parmi tant d'autres à venir !



Tennis : Nos jeunes se sont distingués durant les tournois de la Toussaint



Le Tennis Club de Gignac organise trois tournois pour les jeunes durant l'année. Celui qui s'est déroulé fin octobre a rassemblé 118 joueurs et a vu nos jeunes joueurs Gignacais se distinguer. La catégorie des 11/12 ans a regroupé 37 joueurs, a été remportée par Dorian Cohen. La catégorie des 13/14 ans, avec 54 joueurs en lice, a vu le jeune Clément Gamell arriver en finale. Le moins que l'on puisse dire c'est qu'ils ont bien défendu les couleurs de la commune. Bravo !

Emma Courtial et Dorian Cohen se sont qualifiés pour les masters départementaux qui ont réuni les 12 meilleurs joueurs des Bouches-du-Rhône de chaque catégorie d'âge. Emma est allée jusqu'en demi-finale. Un grand bravo pour leurs performances.

Enfin, Savoye Tosca, âgée de 15 ans et qui joue en catégorie adulte, a réalisé de belles performances dans des tournois au niveau élevé comme ceux de la Grande Motte ou de Grenoble. Elle est classée 3/6, ce qui pour son âge est remarquable. Elle s'inscrit dans un projet post bac ambitieux et envisage d'aller aux États-Unis. A suivre...

Une semaine olympique et paralympique riche en événements

La Ville va mettre l'accent sur l'inclusion du 3 au 8 avril, dans le cadre du Label Terre de Jeux Paris 2024, en partenariat avec les associations et les partenaires institutionnels. Au programme, plusieurs actions avec comme objectif principal : la sensibilisation des enfants et des adultes au handicap autour de mises en situation.

A suivre sur :
gignaclanerthe.fr



Don Quichotte, Princesses et Super-héros pour un défilé

Le grand Carnaval de Gignac-la-Nerthe, manifestation organisée par la ville et l'OCLG (Office de la culture et des loisirs de Gignac) fera son grand retour le 25 mars.

Au programme : huit chars aux couleurs de Don Quichotte, du monde égyptien, des dessins animés, des Princesses de Walt Disney accompagneront le cortège, sans oublier un char ludique avec confettis et machines à bulles. A leurs côtés, pour une ambiance toujours plus délurée et débridée, il y aura les troupes de fanfares, de bandas et de battucadas et de majorettes. Des Mascottes pour le plaisir des plus-petits participeront à la déambulation sans oublier le Caramentran.

Les inscriptions au concours de déguisement se feront à partir de 13h sur la place Gai Soleil où il y aura aussi : vente de ballons, cotillons et autres.

Ensuite, le cortège partira de Laure à 14h pour gagner le centre-ville et le parking du Stade où aura lieu la remise des prix du concours de déguisement et le brûlage du Caramentran après un jugement expéditif.

Samedi 25 mars à 14h - départ de Laure arrivée parking du stade Carnus

Un festival de danse et d'expression corporelle XXL !

Après plusieurs stages de danse proposés en janvier, l'association Mouv'Happyneess revient sur le devant de la scène avec un festival de danse XXL qu'elle organise depuis plusieurs années avec la FSGT. A chaque édition, ce sont plus de 120 artistes amateurs en provenance de toute la région qui montrent leur savoir-faire et leur passion autour de la danse et de l'expression corporelle. Sur scène, danse, zumba, double dutch et autres mouvements dansés s'enchaîneront au travers de nombreux tableaux. Tous livrés, sans esprit de compétition, avec juste pour le plaisir de partager un moment de rencontre et de fête sur les planches de l'espace Pagnol. Cette année, ce sera la 10ème édition du festival !

Samedi 25 mars à partir de 15h – espace Pagnol
PAF : 5€. Info : Tél. 06 03 87 21 54





Humour : "Divorce à la marseillaise"

Quoi de mieux qu'une comédie de Jean Jaque pour passer une bonne soirée ? Quand un cécou et une cagole décident de divorcer, ça fait forcément des étincelles !

Et effectivement avec José et Jennyfer, cette séparation va prendre des proportions extravagantes d'autant que ces deux personnages ne vont pas cacher leurs émotions, leurs ressentiments et tout déballer devant des spectateurs témoins de ce "divorce à la marseillaise". De l'annonce de la séparation dans un restaurant chinois tristounet à la présentation du nouveau petit ami de Jennyfer, en passant par le rendez-vous chez l'avocat, chez la mère de José, le partage sans concession du mobilier et autres règlements de compte, sans parler d'un final ébouriffant, cette comédie entraîne le public dans un tourbillon de rires.

Vendredi 31 mars à 20h, espace Pagnol
Entrée gratuite

La vraie vie de nous – saison 2

"La vraie vie de nous" est la nouvelle création des Nez Nets & Cie, interprétée par Nathalie Marchal et Jean Luc Grangier, qui donne une suite à l'histoire de leurs deux personnages, Miss Pétula et Jörje, si attachants et si loufoques, 10 ans après... Vous pourrez découvrir l'histoire de ces deux personnages attachants qui hésitent, comme tout un chacun, entre s'engager dans la vraie vie ou bien rester toujours un peu dans le rêve. Le choix est cornélien.

Jeudi 20 et vendredi 21 avril, à 20h, à La Quincaillerie



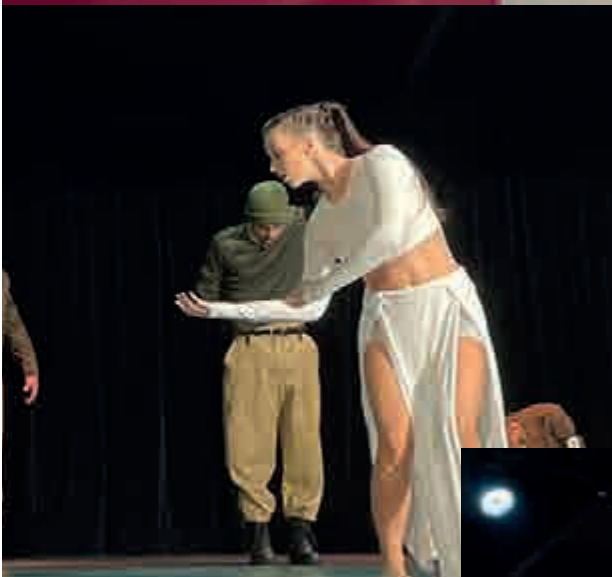


Retour en images

Toujours aussi coloré et vivant, **Renc'arts** est un rendez-vous proposé à l'automne sous forme d'un grand salon consacré aux différentes formes artistiques où tout un chacun, artistes comme grand public peuvent se rencontrer, échanger, s'essayer à des pratiques artistiques, déambuler au gré des espaces...

L'édition 2022 du Téléthon sur la commune a rencontré un vrai succès grâce au tissu associatif, aux services de la commune et au public. Le programme a proposé de riches moments de rencontres et de partages artistiques avec un flashmob géant, des battles de danse de haut niveau, des démonstrations sportives, un grand loto...

Cette année, les festivités de Noël ont été nombreuses entre feu d'artifice, festival jeune public, repas des seniors, théâtre de marionnettes ou chorale pour les maternelles, spectacles, mascottes, foire aux santons...



Vie associative

Pluie de médailles pour nos jeunes Gignacaises

Le Studio de Danse JBM a obtenu de brillants résultats lors du concours régional de la confédération nationale de danse (CND) qui a eu lieu les 4 et 5 février au palais des congrès de Marseille. En effet, plusieurs jeunes danseuses de l'association ont été distinguées et celles qui ont obtenu la médaille d'or nationale sont qualifiées pour représenter la région SUD à Angers du 17 au 20 mai 2023 lors du concours national.

Palmarès :

En individuelle classique :

Théa Ardizzone, Médaille d'or nationale

En Individuelles modern'jazz :

Laura Mérancienne, Médaille d'or nationale

Laura Culoma et Callista Seggio, Médaille d'or régionale

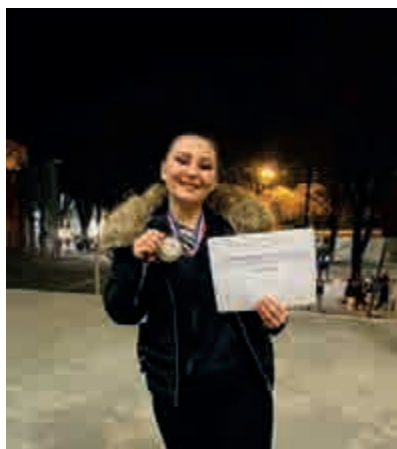
Lou Cadenel, Médaille d'argent

Ilona Louis, Sofia Boulestin

et Carla Moriconi, Médaille de bronze

En Duo modern'jazz :

Nina Moutet et Laura Merancienne, Médaille d'or régionale



Une association pour gérer les jardins potagers partagés du Gardenlab

C'était une volonté du maire de faire du site du Gardenlab de la Pousaraque un vrai lieu d'échanges pour les habitants possédant aussi bien des mains vertes qu'une fibre écologique et citoyenne. C'est chose faite. "Les jardins potagers partagés" est une association nouvellement créée qui réunit de nombreux jardiniers amateurs Gignacais. Elle vient de prendre en charge, quelques semaines avant l'arrivée du printemps, la gestion des 50 parcelles de jardins partagés du Gardenlab pour lui apporter plus de vie

et l'inscrire pleinement dans un volet participatif et citoyen. "Le but est de créer un vrai dynamisme sur cet espace dédié au jardinage et à l'exploitation de parcelles potagères et d'y privilégier la convivialité", explique Magali Sotgiu, secrétaire de l'association. "Pour faire connaître nos activités au plus grand nombre, nous avons organisé une matinée d'information. A partir d'un inventaire des parcelles occupées ou non, nous allons pouvoir lancer de nouveaux projets et animations autour du jardinage et de la vie d'un potager." Mail : lesjardinspotagerspartages@gmail.com



Au bonheur de l'écriture

Une adhérente de l'association "le Jardin des mots", Monique Hammèche, a remporté le Grand Prix Excellence 2022 décerné par l'Académie poétique et littéraire de la ville de Marignane pour son conte intitulé "Bonheur, où te caches-tu" ? et son poème classique "Bonheur d'antan". Madame Hammèche a été enseignante. Elle a terminé sa carrière d'enseignante, en 1994. Depuis, elle poursuit sa passion de l'écriture et la partage au "Jardin des mots".

Elle a terminé sa carrière en 1994 en tant que directrice à l'école David Douillet.

Le Jardin des Mots
Une parenthèse pour écrire
Lundi de 14h à 17h et 18h à 20h
Vendredi de 14h à 17h30
Tél. 06 18 09 34 29



Fête des graines et des plantes

Après avoir organisé mi-janvier un bel atelier créatif et citoyen autour de l'élaboration d'une fresque consacrée au climatique, l'association « Graines de Oai » va organiser au printemps une grande fête autour des graines et des plantes avec des ateliers, des stands, des animations pour les enfants, des visites commentées. L'association Kokopelli de renommée nationale sera présente à la fête ainsi que Gérard Boinon qui présentera son livre. Teranga Jant Bi, association qui mène des projets avec le Sénégal, présentera ses actions. Il y aura aussi des stands et la Grainothèque de Graines de Oai pour du troc autour

des plantes et des boutures. Du grignotage bio et sain sera proposé au public.

Au gymnase de la Pousaraque, un documentaire joliment intitulé "Mauvaises graines" sera projeté.

Samedi 22 avril de 10h à 17h au jardin de semences, située impasse des Templiers, en face de la pharmacie de Laure et également au gymnase de la Pousaraque.

Un curé militant : l'abbé Ollivier (1848-1937)

Ordonné prêtre à Aix-en-Provence en octobre 1873, l'abbé Firmin Ollivier, natif de Lambesc, exerce son sacerdoce à Fuveau, Arles, Calas et Aix, avant d'arriver à Gignac le 9 mai 1889.

Un objectif : réconcilier les paroissiens

C'est que Gignac est en ébullition : depuis 1883, les maires républicains Joseph Marcel Gouiran puis Barthélémy Chabran, défenseurs de la laïcité et de l'esprit des Lumières, sont en "guerre ouverte" contre Monsieur le curé, l'abbé Feuillant, au caractère bien trempé, intransigeant quant aux droits de l'Eglise. Deux camps vont s'affronter : celui du maire soutenu par son conseil municipal et une partie de la population, celui du curé qui a le soutien du Conseil de fabrique et des fidèles de la paroisse.

Tout est prétexte à chicanes, courriers et échauffements suscitant de nombreuses plaintes de part et d'autre. La municipalité en vient au chantage : pas de réparations –pourtant nécessaires – de l'église tant que le curé ne sera pas parti. L'évêque, Monseigneur Gouthé-Soulard, obtempère : exit le père Feuillant. Bienvenue Firmin Ollivier.

Une tâche difficile mais réussie

Tranquillement, de façon bonhomme, le nouveau curé va, en à peine sept ans, accomplir une grande œuvre. D'abord la réfection de l'église car elle en a bien besoin. Il est fait appel à un architecte aixois, Charles Heckenroth qui donnera à l'église centenaire un nouveau "look". La façade actuelle est quasiment celle de 1895, date de la fin des travaux.

La deuxième grande action de l'abbé Ollivier est la décision d'installer une congrégation de sœurs pour ouvrir une école chrétienne destinée aux jeunes filles gignacaises. Trois sœurs de la Congrégation du St-Nom-de-Jésus-et-de-Marie ouvriront une classe en octobre 1896, prémices d'une installation pérenne d'une école privée qui existe toujours sur la commune.

Enfin, troisième grand travail, celui d'avoir écrit la première histoire de la commune : Monographie de Gignac (1895), appartenant ainsi à la cohorte des prêtres historiens dont les ouvrages, malgré leur ancienneté, restent de référence. Cette monographie rédigée essentiellement à l'aune de l'histoire religieuse, présente vraisemblablement les premières photographies de la commune. Et en ce sens aussi l'abbé Ollivier a fait travail de pionnier.

Cette suractivité mine l'homme de Dieu qui obtient sa mise en repos en 1896. Il quitte Gignac avec, à coup sûr, la satisfaction du travail bien fait. Et surtout d'un village réconcilié. Il décèdera en mai 1937 et sera inhumé au cimetière communal de sa ville natale, Lambesc.

A noter qu'une traverse au quartier de Capeau porte son nom (et une faute d'orthographe !) depuis le conseil municipal du 30 mai 1996.

Démocratie locale

MERCI AU SECOURS POPULAIRE

Dans ce contexte économique où l'inflation pèse lourdement sur le budget des ménages les plus précaires, saluons l'importance du rôle du Secours Populaire de Gignac La Nerthe. C'est une chance indescriptible de pouvoir compter sur les actions quotidiennes de tous les bénévoles de cette association. Ils se démènent chaque jour pour approvisionner leurs banques réfrigérées et leurs étalages en

produits secs ou frais afin de pouvoir proposer aux plus nécessiteux les denrées nécessaires.

Ce réapprovisionnement devient de plus en plus compliqué car les indispensables "ramasses" obtenues à partir de tous les fournisseurs traditionnels comme les grands distributeurs s'amointrissent de façon inéluctable du fait de la conjoncture. Mais, c'est sans compter sur le dévouement et la ténacité de ces hommes et de ces femmes que "l'épicerie solidaire" ainsi que la remise de colis aux

bénéficiaires parvient à se maintenir pour aider les plus démunis. Alors un grand merci à la Présidente et à toute son équipe pour leur investissement, leur bienveillance et ce réconfort apporté à ceux qui en ont besoin. Merci à eux et pour eux.

Josette Achhab
Groupe Gignac ensemble

LA RETRAITE AVANT L'ARTHRITE

Le déficit du régime des retraites a été évalué par le gouvernement à 12 Milliards en 2027.

Une seule solution : l'allongement du temps de travail. Pourtant d'autres solutions existent,

59% des français non retraités sont prêts à cotiser plus, l'effort demandé aux salariés serait en moyenne de 11€/mois en 2024 pour atteindre 28€/mois en 2027. Il existe aussi d'autres solutions, depuis 1993 la France a empilé les dispositifs fiscaux à destination des entreprises. Cela représente un manque à gagner estimé à 75 milliards d'euros. Selon la théorie économique libérale, une baisse du « coût du travail » permettrait de créer plus d'emplois. Dans une étude

parue en 2022, plusieurs économistes ne vont vraiment pas dans ce sens. Taxer la fortune des milliardaires français à hauteur d'à peine 2% permettrait de financer le déficit attendu des retraites. Toutes les propositions sur la taxation des fonds de pension, des dividendes, des retraites chapeaux... ont été balayées par la majorité présidentielle. Avec elle, le capital peut dormir tranquille et les travailleurs se préparer à trimer plus longtemps.

Bernard Muller
Groupe Gignac, j'y vis

"ENSEMBLE CULTIVONS L'AVENIR"

Préservation de notre planète, Guerre en Ukraine, Réforme des retraites, Crise énergétique, Inflation, dans ce contexte on sait qu'aujourd'hui et plus que jamais, la population est en attente de davantage de proximité et de concertation. Face à ce besoin, nous avons décidé d'aller à votre rencontre et de poursuivre les réunions de quartier. Premier maillon d'une chaîne d'actions afin de vous donner la parole et d'inscrire vos priorités au cœur de nos actions, voilà notre mission ! Pour ce premier semestre, nous réaliserons, en mars,

des formations de prévention pour nos enfants au cœur des écoles. S'en suivra la rencontre avec notre commissaire pour les questions liées à la sécurité et à la sureté en prévision d'une réunion publique. Enfin, nous suivrons de prêt le dossier de la ZAC des Eguilles et ses impacts cauchemardesques sur le trafic routier.

Tel. 06 04 16 39 54
gouiranelections2026@gmail.com
Jérôme Gouiran.

TRIBUNE NON COMMUNIQUÉE

par **Laure Chevalier**,
présidente du **Groupe Passionnement Gignac**



Il s'appellait Péco...

Péco va nous manquer...

*"Jeannot Pécoraro, plus connu sur le nom de Péco, va nous manquer terriblement. Il aurait eu 81 ans, le lundi 6 mars 2023, et il nous a tragiquement quittés le mardi 21 février 2023. Personnage Gignacais, bien connu avec ses grandes moustaches, Péco était très impliqué dans la vie associative de la ville. Il était un membre actif et pilier de l'OCLG (Office de la Culture et Loisirs de Gignac) où il exerçait la fonction de trésorier en plus de sa participation à toutes les manifestations festives. **Il va manquer à la ville, à nous tous. Nous t'aimons Jeannot !**"*

Le Maire, Christian Amiraty

"Ton investissement associatif à Gignac était connu et apprécié de tous : OCLG, fête des voisins, la course pédestre... et bien d'autres occasions. Un engagement empreint de ta bonne humeur et de tes idées que tu aimais partager. Au sein de l'OCLG, tu as œuvré de très nombreuses années au poste de trésorier. Et chacun sait que tu savais nous recadrer lorsque nous parlions dépenses. Tu as tenu ce poste avec une immense rigueur. Le groupe que nous formons fonctionne avec les habitudes, les défauts et les qualités de chacun. On en rit souvent, on bougonne quelquefois... Mais cela n'a pas empêché de partager de bons moments, durant nos manifestations.

Nous nous souviendrons de tes blagues, des anecdotes que tu aimais partager et nous raconter. Nous étions encore ensemble, le 7 février dernier en réunion pour préparer nos prochaines manifestations. Ton absence retentira comme une immense tristesse au fond de nos cœurs à chaque manifestation. Un de nos amis manquera à l'appel."

L'OCLG (Jeannine, Evelyne, Sauveur et tous les autres)

"Jeannot Pécoraro va nous manquer, c'est un infatigable bénévole associatif qui vient de disparaître. Son décès a suscité une vive émotion partagée par de nombreux Gignacais et dans le milieu associatif. Ce bénévole au grand cœur était très investi dans la vie associative de la commune et répondait toujours présent quand on avait besoin de lui."

Bernard Muller, adjoint au Maire, délégué à la culture et aux festivités

DECES

JUIN 2022

François Trovatello
Georges Perrot
Jacques Varea
Louis Merle
Antonin Micallef
Marie Dossetto née Blan
Alain Calis
Antoine Puna
Carmen Matrone née Azzopardi
Mathieu Froehlich
Marcel Derbez

JUILLET 2022

Jean-Pierre Bartoli,
ancien policier municipal
Pierre Vertu
Marguerite Ferrante née Bonafede
Jean-Marc Grenet
Andrea Campetti
Daniel Blanc
Théodora Rouvière née Chatzimichalis
Jean Carnus
Michel Baudier
Jacqueline Baret née Alexandre

AOÛT 2022

Amel Karoud
Jeannine Melis née Galiana

SEPTEMBRE 2022

Raouf Foughali
Antonio Pinto
Patrick Huet
Alain Revello

OCTOBRE 2022

Bernard Momprive
Sonia Lucarelli
Dounia Kermiche
Jacqueline Winstertein
Rose-Marie Ferraro née Cala
Jean Héritier

NOVEMBRE 2022

Gaëtane Amato née Sciara
Léo Gouiran
Calogéra Merlo née Vasapolli
Gisèle Adamo née Pernice

DECEMBRE 2022

Nicole Fougerolle née Bonnet
Marie Maillot née Dijoux
Josette Coumes née Borrelly

NAISSANCES

JUIN 2022

Mirando Viss
Mayana Manuguerra
Lou Ferreres
Matys Desormeaux

JUILLET 2022

Sophia Dugat
GhJulia Rossi
Ambre Ouldtabet
Elya Bawooree
Maé Vilela carvalho

OCTOBRE 2022

Zoé Jeanniard
Eliot Rollando Liard
Liviana Tassy
Jade Moulin
Gabin Atlan

NOVEMBRE 2022

Kali Yvars Zubillaga
Alaric Girard Morel
Charlie Luce
Kyl Pelletier Boeri

SEPTEMBRE 2022

Mattéo Poutrain Becker
Mélina Cortes

MARIAGES

JUIN 2022

Ley Serge/Larroque Severine
Dupuis Jonathan/Salaris Laetitia
Bay Frédéric/Cottet Isabelle
Dellacroce Arnaud/Ferraro Mélanie
Launay Bertrand/Rozard Jennifer

JUILLET 2022

Bodry Adrien/Blanc Gabrielle
Revelli Cyril/Lari Severine
Oke Serge/Debacker Justine
Emiona François/Vallier Séverine
Andreu Didier/ Mihailovic Catherine

AOÛT 2022

Ben Saïd Sammy/Hamerouche Sabrina

SEPTEMBRE 2022

Baglieri Damien/Ortiz Stécy
Nista Florent/De Benedictis Cécile
Bonadies Anthony/Buttigieg Léa
Kerimel De Kerveno Sébastien/Fournerie Anaëlle
Gay Christophe/Acris Elisabeth
Pacholek Nicolas/Cissokho Mariette

OCTOBRE 2022

Marischal Allan/Montouliou Mareva

NOVEMBRE 2022

Contreras Pierre/Amaya Noelia



L'AGENDA DU PRINTEMPS

**Samedi 25 mars à 14h,
CARNAVAL**

Organisé par la ville de Gignac-la-Nerthe et l'OCLG
Départ de Laure – arrivée parking du stade Carnus

**Samedi 25 mars à 16h30
FESTIVAL DE DANSE FSGT**

Organisé par Mouv'Happyness
Espace Pagnol

**Vendredi 31 mars à 20h30
HUMOUR - DIVORCE A LA MARSEILLAISE**

Espace Pagnol

**Samedi 8 avril de 14h à 17h
APRES-MIDI JEUX**

(jeux de société, jeux surdimensionnés
et parcours sportif)

Organisé par la DEJES dans le cadre
de la semaine olympique et paralympique
Pôle Educatif Mandela

**Samedi 8 avril à 18h,
GALA DE BOXE**

Organisé par l'association Punch Université
en partenariat avec le service sports dans le cadre
de la semaine olympique et paralympique
Gymnase Pousaraque

**Mercredi 12 avril à 12h
REPAS DANSANT D'ENERGIE SOLIDARITE 13 (ES13)**

Espace Pagnol

**Dimanche 16 avril à 14h
LOTO DE L'AGE D'OR**

Espace Pagnol

**Samedi 22 avril de 10h à 18h,
et gymnase Pousaraque
FETE DES PLANTES ET DES GRAINES**

Manifestation organisée par Graines de Oaï
Au jardin de semences et Gymnase Pousaraque